

Sujet : [INTERNET] CONSULTATION DU PUBLIC - Arrêté Préfectoral N°-IC-19-030 du 9  
Avril2019 - Code de l'Environnement  
De : Claude LAGUILLIER <claude.laguillier@orange.fr>  
Date : 04/07/2019 16:47  
Pour : Préfecture du val d'oise <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Etant propriétaires à FONTENAY EN PARISIS  
nous avons pris connaissance d'un projet  
de stockage de déchets inertes sur le site  
de la commune.

Nous nous inscrivons contre ce projet  
qui dénaturerait l'environnement  
et le bien être de la population

Merci de bien enregistrer notre avis

--

Envoyé depuis mon Ordissimo  
[www.ordissimo.com](http://www.ordissimo.com)